

Rapport d'activités 2018



VILLA TACCHINI

MAISON DE QUARTIER VILLA TACCHINI

11 chemin de l'Avenir
1213 Petit-Lancy

022/793.52.07
mq.tacchini@fase.ch

Rapport d'activités 2018

Présentation de l'association	p. 2
Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis	p. 7
Mot du comité de gestion	p. 12
Activités du centre	p. 14
Bilan et perspectives	p. 23
Remerciements	p. 29
Comptes	p. 31

Présentation de l'association

Comité de l'association

Claire Mareda

Nicolas Levet

Alexandre Grobet

Michel Thorimbert

Andrée Jelk-Peila

Yves Page

Présidence

Vice-présidence

Trésorerie

Trésorier ad intérim

Membre

Délégué du Conseil municipal

Equipe d'animation

Yves Belet

Aurore Langel

Donia Chabbouh

Lydie Gauge

Dominique Arziliero

Kyo Taha

Animateur socioculturel-83 %

Animatrice socioculturelle-80%

Animatrice socioculturelle-80% (fin janvier 2018)

Animatrice socioculturelle-80% (jusqu'au 30 avril 2018)

Animateur socioculturel-80% (depuis octobre 2018)

Animateur socioculturel-80% (janvier-février 2018)

Equipe moniteurs-trices

Linda Nestor

Ellie Hodebar

Yohan Huber Van Blijenburgh

Jean-François Ramdani

Aliou Diallo

Personnel administratif

Anne Geiser

Secrétaire sociale-25%

Personnel technique et nettoyage

Nicolas Lopez

Technicien-50%

Francisca Los Santos

Ménage-20%

Vérificateur de comptes

Ballesteros Fiduciaire Sàrl

Stagiaires

Samia Leiser

Stage pour entrer à l'HETS (6 mois à 100%)

Athur Vivroux

Stage Technicien (3 mois à 20%)

Hugo Passos Lopez

Stage Technicien (1 semaine à 100%)

La **Villa Tacchini** est une association, apolitique et areligieuse gérée par un comité de bénévoles et ouverte à toutes les personnes intéressées. Les actions définies dans le projet associatif sont mises en place et réalisées par une équipe d'animateurs-trices socioculturels(le)s, avec l'appui de moniteurs-trices. Le rôle de la Villa Tacchini est défini selon les orientations de la **Charte Cantonale des Centres** à travers des actions éducatives, associatives et socioculturelles. Elle est rattachée à la **FASe** (Fondation pour l'animation socioculturelle et subventionnée par la commune de Lancy).

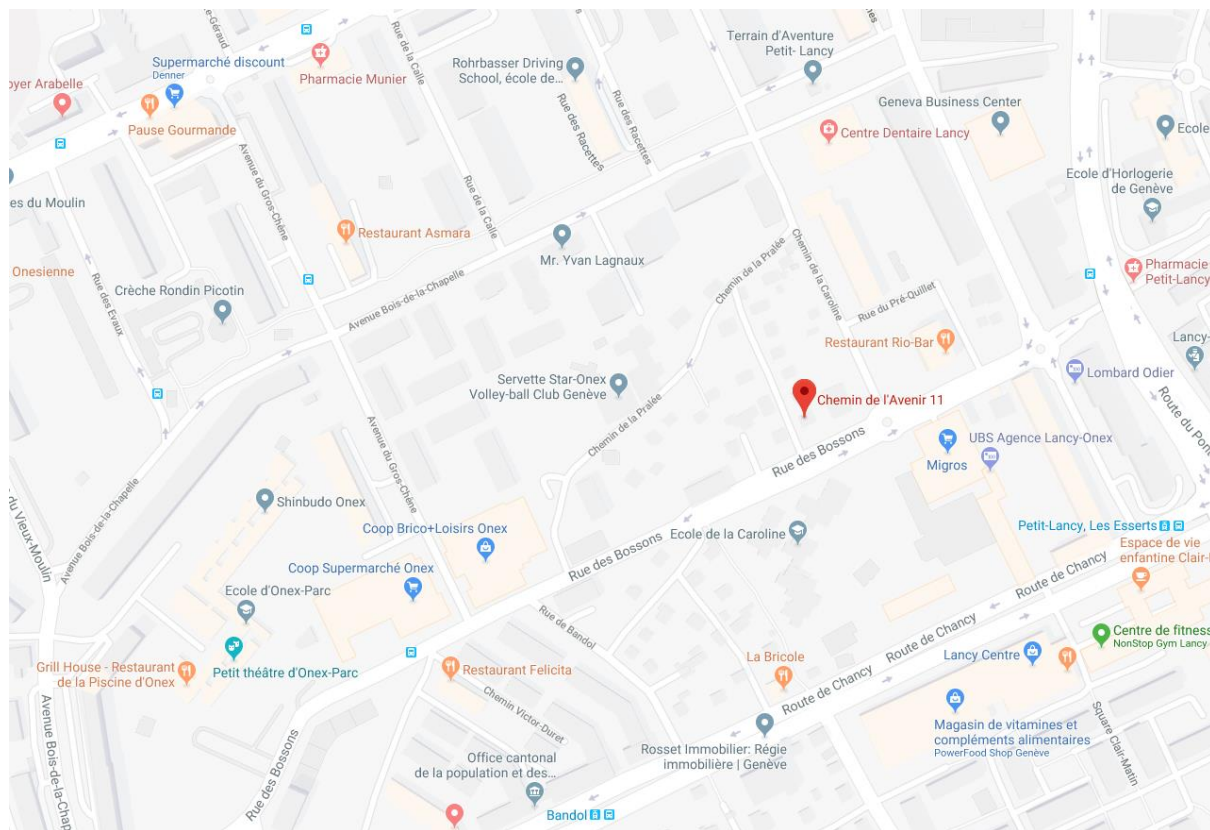
Elle s'adresse prioritairement aux adolescents de **12 à 17 ans**. Cependant, elle est ouverte sur le quartier et organise aussi différents événements tous publics. Plus particulièrement, elle est **un espace de rencontres, d'écoute, de soutien, d'orientations et d'échanges autour de projets personnels ou collectifs**, dans un espace chaleureux et convivial. Tout ceci dans un esprit de respect, d'ouverture et d'égalité

Situation géographique

La Villa Tacchini est située dans la zone Rhône-Arve, au 11 chemin de l'Avenir au Petit-Lancy, entre les axes des routes du Pont-Butin et celle de Chancy. Elle est proche de plusieurs quartiers au « nord » de la commune de Lancy et à la frontière de la commune d'Onex. La région connaît une mixité sociale importante.

Les jeunes fréquentant la Villa Tacchini, proviennent de ces différents quartiers et – pour ceux qui sont dans un processus de formation et d'apprentissage – se rendent aux cycles d'orientation des Grandes-Communes et Marais, au Collège de Saussure, et au CEPTA (Centre de Formation Professionnelle et Technique). Les plus jeunes sont en fin de scolarité dans les écoles de la Caroline et des Tattes.

Nous avons le privilège de bénéficier non seulement d'une parcelle de terrain offrant un bel espace d'accueil, mais également de deux bâtiments qui permettent de proposer une diversité d'actions sociales, ludiques et culturelles en faveur des jeunes et des habitants de la région. De ce fait, La Villa Tacchini occupe une place centrale dans le quartier.



Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis

La villa Tacchini est une maison des jeunes qui accueille, durant les horaires d'accueil libre, tout-e adolescent-e, âgé-e de 12 ans à 17 ans.

Au sein de la maison, des activités telles que la création musicale, par exemple, permettent aux usagers de bénéficier d'un lieu protégé pour apprendre, développer ou asseoir des compétences spécifiques. Cette particularité fait de Tacchini un lieu unique et très prisé dans le quartier et au-delà.

Le Pavillon, notre salle polyvalente, ouvre sur la région l'opportunité aux associations et artistes de disposer d'un espace privilégié où, dans des conditions abordables, ces derniers peuvent véhiculer leur art, soutenir des causes spécifiques ou proposer des actions qui renforcent le tissu social communal.

Cet espace soutient également les adolescents en leur servant de lieu d'expérimentation et de responsabilisation. C'est au travers de petits jobs, de stages découverte, de créations de concert, ou encore durant la présence des évènements culturels, qu'ils accèdent à différentes dimensions des métiers des arts et du spectacle. Cet outil d'animation nous est précieux, car il répond à plusieurs impondérables et nous offre la possibilité de remplir un mandat important : répondre aux besoins de la population.

Durant l'année 2018, la structure a du faire face à deux enjeux majeurs issus de la situation socio-économique du quartier :

- L'accès à certains services de plus en plus difficile lié au statut et/ou aux conditions économiques d'une certaine partie de la population ;
- l'absence de notre population cible, les 12-17ans, au sein des activités de la maison ;

Concernant le premier enjeu, le diagnostique a été posé grâce aux informations et constats suivants :

- La hausse de nubiles ayant un statut légal précaire (permis N/F/B/sans statut légal) ;
- L'augmentation du prix des denrées et des différents services ;
- La demande croissante de « petits jobs » visant à palier un manque économique familial ;
- L'arrivée sur la commune d'un foyer pour personnes migrantes ;

Ces points nous ont permis de déterminer la ligne suivante :

- Proposer des prix abordables, voir la gratuité dans certains cas, pour les activités proposées et valoriser la participation ;
- Consolider les collaborations avec les associations de quartier ;

- Offrir un accès à la culture et encourager la diversité ;
- Mutualiser les actions avec les partenaires réseaux ;

Pour le deuxième point, le diagnostic que l'équipe a posé a mis en lumière les subtilités suivantes :

- la présence, tant dans le nombre que dans la régularité, de jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans ;
- Les tentatives infructueuses de faire cohabiter les jeunes de 12-15 ans présents avec ceux de 18-25 ans ;
- La mauvaise vision qu'ont certains parents de la maison, due aux déprédations, consommations de cigarettes devant les entrées et de l'âge avancé des usagers.

Ces constats ont permis à l'équipe de redéfinir les actions suivantes dans un ordre précis:

-Renforcer les collaborations avec les partenaires adéquats ayant pour mandat l'accompagnement des 18-25 ans.

-Amorcer une transition vers ces partenaires en accompagnant et encourageant ces adultes à s'adresser directement aux structures adéquates.

-Poser des règles strictes et un échéancier clair, coïncidant avec la fin de l'année scolaire. Ceci ayant pour but que cette population profite de l'été ailleurs et que la séparation avec la Villa se réalise un peu plus en douceur.

-Hors des heures d'ouvertures, un partenariat avec la police s'est mis en place, afin de réguler les tapages nocturnes, responsabiliser les usagers et leur faire prendre conscience qu'ils font partie intégrante d'un quartier et que leur comportement a un impact.

-D'étoffer la publicité destinée aux 12-17 ans, plus intensivement dans le Cycle d'orientation des Grandes-Communes, au travers de notre présence hebdomadaire dans les locaux, durant les séances de présentation organisées par l'école.

-Créer une plaquette informative, commune des lieux évoluant au sein de la Fondation de l'animation socioculturelle présents sur la commune, destinée principalement aux parents.

-Réaliser et proposer des activités nouvelles correspondant aux intérêts des adolescents.



Mot du comité de gestion

Cette année, la dynamique associative de l'association s'est retrouvée au coeur de nos préoccupations avec deux projets d'envergure : le renouvellement de la population fréquentant la maison de quartier ainsi que la refonte totale de notre projet institutionnel, travail qui est toujours en cours. Ces deux axes ont amenés de nombreux échanges entre l'équipe et le comité et nous ont permis d'affirmer l'identité de la maison tout comme sa place dans le quartier et la commune en tant qu'acteur socioculturel d'importance.

Depuis la rentrée de septembre nous sommes heureux de voir que nos actions ont porté leurs fruits. De nombreux jeunes ont rejoint la maison de quartier que ce soit lors de l'accueil libre ou durant les activités organisées par l'équipe d'animation. Même si la transition aura été un moment compliqué à gérer c'est une réelle joie de voir une nouvelle génération s'approprier les lieux et profiter de tout ce que nous pouvons leur offrir.

La villa Tacchini est un lieu en perpétuelle évolution. Pour accompagner cela nous avons besoin d'adapter sans cesse les buts et missions de l'association. Un gros travail est ainsi toujours en cours pour la réécriture de notre projet institutionnel.

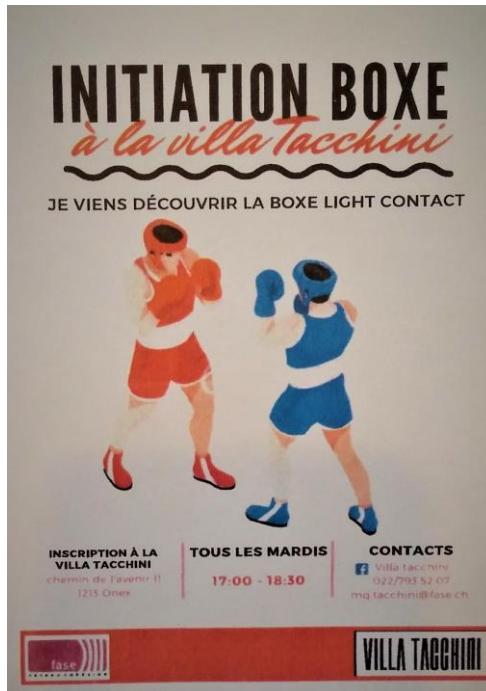
Le comité souhaite profiter de cette assemblée générale pour mettre en avant la collaboration entre professionnels et bénévoles, l'un des principes fondamentaux de notre association. Lors d'une année charnière comme le fut 2018, la confiance et l'entraide ont permis de mettre toutes les forces de notre côté pour faire avancer la Villa Tacchini.

Cette année encore, la villa a eu son lot de départs, d'arrêts longue durée et donc d'engagements et de remplacements. Bien que ces nouvelles collaborations nécessitent un temps de réadaptation pour l'équipe et les usagers, il en ressort à chaque fois un enrichissement grâce au partage de connaissance et de valeur autour du rôle de la Villa Tacchini dans ses objectifs et son implantation au sein du quartier. Le comité souhaite donc remercier toutes ces personnes qui se sont impliquées à cours, moyen ou long terme et ont permis à l'association de rester un acteur actif et créatif dans la vie de quartier.

Enfin, nous souhaitons nous joindre à l'équipe d'animation, pour encore une fois, remercier tous les partenaires qui nous permettent de mener à bien nos projets et nos objectifs : la FASE avec son comité de direction et plus particulièrement Guy Musy, coordinateur de région, la Mairie de Lancy et tout particulièrement Yves Page qui nous accompagne lors de nos réunions de comité, ainsi que la FCLR.

Pour le comité de gestion
Michel Thorimbert
Trésorier ad-interim

Les activités de la Villa



Les cours

Au sein de la maison nous proposons des cours hebdomadaires, tenus par différentes associations, tels que des cours d'improvisation théâtrale (3 niveaux), de Gym pour les seniors, de danse albanaise pour enfants, de langue et culture tibétaine, ainsi que des conteuses seniors.

Notre coup de cœur de l'année, a été la mise en place des cours gratuits de light boxing pour les adolescents. Ceux-ci ont débuté en mai grâce à l'expertise et toute la bienveillance dont fait preuve notre moniteur, en charge de l'activité, Jean-François Ramdani. Nous organisons également plusieurs initiations à la création musicale, qu'elles soient instrumentales ou électroniques. Ces activités rencontrent beaucoup de succès et offrent aux jeunes la

particularité d'entrer dans l'univers des arts et du spectacle. Cette dimension développe la créativité, la responsabilisation, l'écoute et l'envie de développer,

transmettre et partager avec leurs pairs. Ceci débouche parfois sur des projets de création de concerts. Ces évènements marquent la transition, bien souvent, entre le départ de la villa et le début, parfois, de la collaboration avec le Bupp, notre partenaire direct dont le mandat répond au suivi de la population des jeunes adultes.

La transition

Cette transition représente également l'âge de notre population cible les 12-17 ans. Pour leur procurer une arrivée et un départ dans les meilleures conditions possibles, nous organisons des sorties, des moments privilégiés de découverte. En ce qui concerne l'arrivée de ces jeunes, en collaboration avec le terrain d'aventure du petit-Lancy (TAPL) ou encore avec le Groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP) de l'école de la Caroline, nous offrons des espaces où il leur est possible de découvrir la maison, sans que le brouhaha et la vie mouvementée de la maison ne les intimident. De l'autre côté, nous coordonnons des projets et ou des sorties. Pour 2018, ce fut la création d'un album musical, créé entièrement par les enfants du TAPL et enregistré chez nous.

Pour le départ de nos adolescents devenant majeurs, ces derniers ont choisi de créer des concerts où les morceaux joués ont été créés dans notre studio son. Notre partenaire, le Bupp, a également participé à ces projets, que nous avons considéré comme leur cérémonie d'adieu.

NAPOLI RECORD'S présente

CONCERT ÉVÉNEMENT RAP

30 JUIN

FEATURING:
ZEPEK/DJOKO/DINO/RYU/MOJO
BABE/AMIR & CHAMTAR

Door open 18h / entrance 5.-

VILLA TACCHINI

MAISON DE QUARTIER VILLA TACCHINI
11 chemin de l'Avenir 022/793.52.07
1213 Petit-Lancy mq.tacchini@tase.ch

CONCERT ÉVÉNEMENT RAP

VENDREDI 16 NOVEMBRE

entrée gratuite open mic: 19h debut concert: 20h



DIBBY SOUNDS
ZARROWCLAN
TWISTY
REDEMON CHOBY

vente de nourriture et boissons sur place

VILLA TACCHINI

MAISON DE QUARTIER VILLA TACCHINI
11 chemin de l'Avenir 022/793.52.07
1213 Petit-Lancy mq.tacchini@tase.ch

L'accueil

Nous proposons lors de nos accueils différents espaces : Ainsi, chaque jour d'ouverture une animation particulière prend place, en plus de toutes celles menées spontanément.

- Le mardi : light boxing
- Mercredi et samedi : initiation autour du rapport à la nourriture : ateliers pâtisserie
- Jeudi : Création de Panini
- Vendredi : repas participatifs
- Tous les jours : création musicale électronique et instrumentale. Accompagnement et création de petits jobs.

Les vacances

- Février et Pâques : nos ouvertures durant cette année ont souffert de la problématique suivante : préparer des activités correspondant aux jeunes de 12-15 ans fréquentant le centre, sans que la cohabitation avec les 18-25 ans n'entrave trop le déroulement du programme élaboré avec les plus jeunes. Ces vacances ont particulièrement été symptomatiques de cette tension. Peu d'usagers de notre population cible voir aucun et une surreprésentation des plus âgés.
- Vacances d'été : Notre saison estivale s'est bien déroulée et ceci malgré le peu de jeunes de 12-17 ans présents durant l'année. La participation de nouvelles personnes de cette tranche d'âge aux activités, a rendu cette période riche en échanges et a permis d'amorcer le renouvellement générationnel. Cette coupure avec les plus anciens et l'arrivée progressive d'une autre génération témoigne explicitement de l'impossibilité de faire cohabiter ces différentes classes d'âge.
- L'été a donc été ponctué par différentes activités dont la majeure partie était complètement hors de l'enceinte de la Villa.
- Vacances d'octobre : Une nouvelle génération a investi la programmation ! Bien qu'une sortie du être annulée, la semaine fut bien animée par notre population-cible.

Les actions quartiers

Comme précités, notre volonté de renforcer les collaborations réseaux ne s'est pas seulement axée sur l'accompagnement des jeunes adultes. Ainsi, nous avons étayé nos collaborations au travers de différentes actions, dont les plus significatives ont été, durant cet été, les activités de plein air, comme le cinéma ou encore le vide grenier avec différentes associations de quartiers (Mixcité, EMS les Mouilles) et le



Bupp. Nos actions culturelles, comme les concerts, amènent une ambiance différente au public qui fréquente la pataugeoire de l'école de la Caroline. L'aspect culturel, qui nous est cher, est ainsi offert à la population et appuie ainsi notre objectif de donner un accès privilégié et abordable aux habitants de la commune. Dans un autre registre, la collaboration s'est également produite à d'autres niveaux : avec l'organisation de la fête de quartier « la Caroline Fête son Chemin » (CFC), le concert né de la collaboration entre un jeune soutenu par le Bupp et nous, ou encore le « contest de Trott ».

Dans cet esprit, nous avons décidé, avec tous les partenaires réseaux FASE de la commune, d'offrir une palette diversifiée et complémentaire au niveau des activités. Nous nous coordonnons et invitons les différents usagers, selon leurs besoins ou





demandes, à se diriger auprès de la structure qui propose ces animations, ou est à même d'y répondre, lorsque cela ne nous est pas possible. Dans un souci d'intégration, nous nous sommes rendus à l'inauguration du nouveau foyer du Bac afin d'y rencontrer nos futurs partenaires. Un projet de festival de musique du monde avait été proposé. Ce dernier avait pour but de partager et de créer du lien avec les habitants du foyer et ceux de la commune au travers de différents concerts. Ils reflétaient l'inclusion en mettant en avant la diversité culturelle qui compose l'identité communale.

Evènements culturels Intra muros



Cette année une grande diversité d'évènements a eu lieu en notre sein. D'une part, musicalement, les styles vont du rock au métal, du chant a capela au Rap. D'autre part, différentes représentations théâtrales, de danse, ainsi que des soirées destinées à soutenir des associations ont pris place.

Dans nos coups de cœur : La représentation théâtrale « la Grande Ourse », l'accueil du Prix jeunesse, le concert de rap « Napoli Records » co-organisé avec nos jeunes adultes, le Radar Festival, le cabaret « Skeedly&Deedly » la soirée de soutien de l'association « Nouvelle planète » en faveur de différentes actions réalisées à

Madagascar et le spectacle de danse d'Anne Borner.

Jobs ados

Nous proposons à des jeunes inscrits à la Maison de Quartier de la Villa Tacchini des jobs ados dans le cadre de nos activités, festivals, spectacle ou fête (affichage, installation, aide pour les concerts, caisse, bar entrée, etc.).

Des collaborations sont réalisées autour d'actions de quartiers (vides-greniers, contest de trottinettes, concert avec les jeunes organisé pour et par les jeunes) et avec les différentes associations qui profitent de notre salle (vente de nourriture pour le Radar festival, montage et démontage de l'improvisation théâtrale).

Ils ont pour but de permettre aux jeunes d'être rémunérés, de les responsabiliser, de valoriser les compétences. Un contrat de travail est établi, en conformité, avec la loi sur le travail et la protection des jeunes travailleurs.

Bilan et Perspectives

Bilan

Mouvements de personnel.

Durant cet exercice, pour le bon fonctionnement de la villa, l'équipe a dû conjuguer avec plusieurs congés maladie de longues durées, le départ d'une animatrice après treize ans de collaboration, puis un congé maternité débuté en octobre. Malgré cet état de fait, la Villa Tacchini, et nous y reviendrons en détail plus loin, a avancé de manière très positive en direction de ses objectifs notamment en ce qui concerne le renouvellement de population et l'augmentation de sa fréquentation.

Organisation

Durant cet exercice nous avons mis en place deux semaines de réflexion et d'organisation. L'une à la rentrée de janvier, l'autre à la fin des vacances d'été. Ceci nous a permis de travailler en profondeur les points suivants :

- Le remaniement des réunions, leur dynamisation, leur déroulement ;
- La redéfinition des rôles de chacun ;
- La cohésion de l'équipe, l'ambiance, la solidarité ;
- Les objectifs et les plans d'action ;

Ces deux semaines ont eu un impact positif concret. Les réunions sont devenues plus fluides. Nous avons adopté un système inspiré de la gouvernance partagée, qui permet un meilleur suivi des projets, le pointage des tâches faites et à faire et favorise l'implication active de chacun. Ce qui a eu pour effet une meilleure organisation et une vision plus claire de ce qui appartient à chacun. De là en sont sortis huit rôles définis par une raison d'être, des champs d'action et des responsabilités. Nous avons aussi mis en place des ateliers de team building incluant tout le personnel pendant lesquels nous avons travaillé en équipe pour mieux se connaître (en lien avec les nombreux changements), découvrir les différentes façons de fonctionner de chacun et renforcer l'esprit de collaboration ainsi que l'implication individuelle en même temps que la solidarité.

Renouvellement de population

Dans le bilan et perspectives de l'an passé, nous avons rappelé que la population cible de l'accueil libre de la Villa Tacchini était la classe d'âge de 12 à 17 ans. Or, notre problématique était que notre population du moment, les 18-25 ans, investissait les lieux au détriment de ceux âgés de 12 à 17 ans. Ce point a fait débat lors de l'AG notamment parce qu'il n'y a pas vraiment de lieux destinés à accueillir les jeunes adultes.

Nous avons donc pris des mesures pour que les jeunes adultes se tournent vers d'autres lieux afin de laisser le champ libre et permettre l'arrivée des plus jeunes. En effet, même si les plus grands se comportaient correctement avec les petits, ceux-ci

ne venaient qu'une ou deux fois découvrir la Villa, pour ne finalement pas revenir, trop intimidés par l'âge et l'attitude des plus grands.

Nous avons commencé par mettre une deadline au 30 juin 2018, à partir de laquelle les plus de 18 ans ne pourraient plus venir. Nous les avons préparés durant six mois, en leur rappelant cet état de fait et en en expliquant le sens. Pour finir de manière ouverte et positive, nous avons organisé, en collaboration avec une dizaine d'entre eux, une soirée concert qui a eu lieu le 30 juin 2018. Les musiciens qui ont chanté ce soir-là étaient pour la plupart des rappeurs qui ont commencé leur carrière chez nous, qui répétaient dans nos locaux et qui faisaient partie de cette équipe de jeunes que nous redirigions gentiment vers différentes structures, plus adéquates, par rapport aux demandes qu'ils pouvaient avoir. Les bénéfices de cette soirée ont été destinés au financement d'un local d'enregistrement, qu'ils projetaient de mettre en place. Nous avons aussi bénéficié du soutien de la Police Cantonale et de la Police Municipale qui sont passés en dehors de nos heures afin de responsabiliser les utilisateurs autour des notions de respect (du lieu, du voisinage de la propriété). Le Bupp (TSHM) a participé de manière active au processus, notamment lors des réunions de préparation, en renforçant notre discours auprès des jeunes et en les accueillant dans leur structure.

Ce dispositif a porté ses fruits. D'une part, les jeunes adultes ont progressivement quitté le lieu et d'autre part, comme nous l'avions prévu, les plus jeunes ont afflué avec des pointes de fréquentation de l'accueil libre approchant les cinquante, ce que nous n'avions pas connu depuis plusieurs années.

Concerts

Pour des raisons historiques, notre salle de concert, était peu utilisée par les groupes de rap et était beaucoup plus connue des musiciens rock et plus particulièrement du mouvement métal. Ceci est en train de changer. En effet, quatre concerts sur quatorze ayant eu lieu chez nous étaient des soirées rap, toutes en coproduction avec des jeunes de la région.

Perspectives

Il y a trois ans, la fréquentation de l'accueil libre était plus faible qu'actuellement et nous avons pris la décision d'augmenter nos heures d'ouvertures le jeudi soir et le vendredi soir sans demander d'augmentation de la dotation en personnel. Pour y parvenir, nous avons diminué le nombre de personnes présentes lors de l'ouverture du mardi et du samedi. Etant donné la forte fréquentation actuelle, nous avons dû remettre un moniteur en plus le samedi.

L'ouverture, cet été, du centre d'hébergement collectif pour personnes migrantes au chemin du Bac a amené un acteur social de plus dans la région ; ce dont nous nous réjouissons. Des collaborations ont déjà été mises en place notamment lors de la soirée de remerciements offerte au bénévoles ayant travaillé sur Caroline Fête son Chemin où nous avons pu goûter à la cuisine syrienne traditionnelle et apprécier la présence vivante, souriante et chaleureuse des enfants de ces familles. Ceux-ci en ont profité pour visiter la Villa Tacchini lors de l'accueil libre bien qu'ils soient encore trop jeunes pour la fréquenter. Nous attachons de l'importance à la continuation de

ces collaborations et nous aurons le plaisir de bénéficier à nouveau de leur aide précieuse et de leur présence lors de notre assemblée générale.

Il y a, dans le sous-sol de la Villa, deux locaux dédiés à la musique. L'un, consacré au rap, est sur-occupé, le second, permettant à des groupes de répéter (batterie, guitares, claviers et chants) est lui en baisse de fréquentation ce qui nous amène à travailler au renforcement de la publicité autour de ce dernier. Ceci est important à nos yeux, car la coexistence de ces deux ateliers offre une mixité culturelle au sein de notre population. Les jeunes qui fréquentent la Villa écoutent plutôt du rap, les groupes qui viennent répéter plutôt du rock ou de la pop. Leur venue permet des rencontres, lors des goûters et des repas du vendredi soir, qui n'auraient peut-être pas lieu autrement.

Notre collègue, Dominique Arzillero, qui remplace Aurore Langel pendant son congé maternité, a amené l'idée de mettre en place une fête annuelle des partenaires. Par partenaires, nous entendons, les jeunes qui fréquentent l'accueil libre, les ateliers, les associations qui utilisent le pavillon pour y donner des cours ou répéter comme la FIG, Gezuar, les conteuses, les tibétains et nos partenaires Fase comme le BUPP, la MQ du plateau, le terrain d'aventure du Petit-Lancy, ainsi que diverses associations comme CFC, Mixcité ou encore d'autres partenaires communaux. Ce projet est en gestation et la première édition devrait avoir lieu en 2020.

Lancy est la troisième ville du canton après Genève et Vernier. Cependant, il n'y a pas de lieu de spectacle et de concert qui offre une programmation faite pour et par les jeunes. Nous remplissons ce rôle à la hauteur de nos moyens, mais il mérite d'être développé et ceci de la manière suivante :

- En augmentant le nombre de concert ayant lieu au pavillon ainsi que le nombre de coproductions avec les jeunes du quartier ;
- En créant des possibilités de petits jobs et de stages pour les jeunes de Lancy lors des événements tant au niveau de la préparation que pendant le déroulement de ceux-ci (ceci en collaboration avec Contact Emplois Jeunes et le Bupp) ;
- En collaborant de manière plus approfondie avec le service culturel de la commune ;

Lancy ville durable

La ville de Lancy est une ville nettement orientée vers le développement durable. Dans cette optique, nous avons déposé une demande d'installation de panneaux solaires sur le toit plat de notre pavillon, au service de l'environnement qui l'a reçue positivement. Nous sommes aussi actuellement en pleine réflexion sur la manière d'aborder les notions de développement durable et de réchauffement climatique avec nos jeunes. Nous avons deux projets en cours d'élaboration. Premièrement, un jardin en permaculture, en collaboration avec Loïc, un étudiant à l'école d'horticulture de Lullier, un ancien usager de la Villa. Deuxièmement, dans l'idée de rendre acteurs nos jeunes, nous souhaitons les mobiliser au travers de certains textes de rap qui parlent de la thématique environnementale.

Remerciements

Cette année nous remercions avec une mention particulière l'équipe travaillant au quotidien - *les animateurs, les moniteurs, le personnel administratif et technique* - qui a vécu d'importants mouvements de personnel. Celle-ci a traversé les difficultés avec pragmatisme et créativité ce qui lui a permis d'atteindre et même de dépasser ses objectifs. Merci aux anciens qui ont su lâcher prise et accueillir les changements de manière proactive, merci aux nouveaux qui ont su s'adapter rapidement et qui ont apporté une belle énergie. Merci aux bénévoles du comité qui ont soutenu l'équipe avec intelligence, en étant engagé, en se positionnant et en étant toujours présent lorsqu'il le fallait.

Nous remercions la Ville de Lancy pour son soutien à travers les locaux mis à disposition et le budget alloué qui nous permet de faire vivre la maison de quartier et de réaliser de nombreux projets. Un remerciement tout particulier à l'attention de Monsieur Rudaz qui est notre interlocuteur à la commune pour tout ce qui concerne les travaux et les problèmes techniques et qui nous accompagne de manière très compétente depuis plusieurs années.

Enfin, nous remercions la FASE, le coordinateur de région Guy Musy et les ressources humaines, que nous avons particulièrement sollicités durant cette période et qui nous ont aidés avec beaucoup de patience et d'à-propos.

Contacts/Liens

Maison de quartier Villa Tacchini www.villatacchini.ch

Travailleurs sociaux hors murs Région Rhône Aire bupp.ch

Travailleurs sociaux www.tshm-aire.ch

Terrain d'Aventure du Petit Lancy www.tapl.ch

Maison de quartier du Petit Lancy www.mqplateau.ch

Fondation pour l'animation socioculturelle www.fase.ch

Fédération des centres de loisirs et de rencontres www.fclr.ch

Ville de Lancy www.lancy.ch

Contact emplois jeunes www.lancy.ch/contact-emploi-jeunes-et-fo18

MQ LANCY-TACCHINI**Bilan au 31.12.2018**

	Actif	
	2018 CHF	2017 CHF
Tésorerie		
Caisse	1012,75	2353,74
Avoirs bancaires	31'999,65	18'921,72
Autres créances à court terme	778,00	1'395,40
Autre créance		
Actifs de régularisations	1'777,95	6'933,75
Actifs transitoires		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	35'568,35	29'604,61
Immobilisations corporelles		
Mobilier et infrastructures informatiques	96'683,95	96'683,95
./- Fds amort. mobilier	-75'948,95	-71'551,35
Matériel audiovisuel	16'882,50	0,00
./- Fds amort. matériel audio visuel	-281,40	0,00
Machines et matériel	6'405,90	6'405,90
./- Fds amort. machines et matériel	-6'404,90	-6'404,90
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	37'337,10	25'133,60
TOTAL DE L'ACTIF	72'905,45	54'738,21

MO LANCY-TACCHINI

Bilan au 31.12.2018

	Passif	
	2018	2017
	CHF	CHF
Autres dettes à court terme		
Créditeurs	1'969.90	1'969.90
Passifs de régularisation		
Passifs transitoires	15'892.06	10'689.02
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	17'861.96	12'658.92
Provisions et fonds d'investissements		
Provisions pour charges futures	14'000.00	0.00
Fonds d'investissement mobilier	45'78.90	5'265.75
	18'578.90	5'265.75
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	18'578.90	5'265.75
Capital		
Capital	28'745.04	28'745.04
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Report de bénéfices	8'068.50	6'425.47
Bénéfice annuel/ perte annuelle	-348.95	1'643.03
Bénéfice résultant du bilan	7'719.55	8'068.50
	7'719.55	8'068.50
CAPITAUX PROPRES	36'464.59	36'813.54
TOTAL DU PASSIF	72'905.45	54'738.21

MO LANCC-TAGHINI

COMPTÉ DE RESULTAT AU 31.12.2018

	2018 CHF	Budget 2018 CHF	2017 CHF
Subventions cantonale non monétaires	184'422.56		207'285.50
Subventions communales non monétaires	287'448.80		268'215.00
Subventions communales affectées	0.00		5'494.70
Subventions communales monétaires	91'000.00	91'000.00	91'000.00
	562'771.36	91'000.00	571'993.20
Participations des usagers et autres participations	591.90	1'900.00	1'473.85
Produits des ventes	3'971.30	6'800.00	5'788.40
Dons	0.00	0.00	200.00
Autres contributions	4'332.05	4'760.00	0.00
Pertes sur débiteurs	-938.95		0.00
Produits année antérieure (Fasé)	9'807.10		0.00
Valeur locative des locaux	176'750.00	176'750.00	176'750.00
Dissolution des fonds d'investissements	686.85		228.95
	195'200.25	189'910.00	184'439.20

	2018 CHF	Budget 2018 CHF	2017 CHF
PRODUITS NETS	757'971.61	280'910.00	756'432.40
Charges de personnel			
Salaires payés par la FASE	419'573.85		395'486.90
Salaires payés par le centre	4'517.00	5'000.00	5'707.00
Charges sociales payées par la FASE	86'051.00		87'430.70
Elimination retardances facturé FASE aux centres	-2'7978.55		-15'237.35
Charges sociales payées par le centre	200.00		588.70
Autres charges de personnel payées par le centre	1'3121.71	11'000.00	20'170.60
	495'485.01	16'000.00	494'146.55
Autres charges d'exploitation			
Fournitures de bureau et documentation	2'095.60	5'075.00	1'724.14
Mobilier, machines et véhicules	11'355.03	12'500.00	10'593.81
Energie et autres charges locatives	13'040.95	15'100.00	14'586.65
Autres fournitures et marchandises	16'816.96	18'000.00	18'290.15
Entretien des immeubles	2'443.25		2'976.53
Entretien de l'obj et mobilier	1'878.90	1'955.00	2'901.80
Loyers, fermages et redevances d'utilisations	4.00	1'000.00	1'555.20
Valeurs locative des bâtiments payées par des tiers	176'750.00	176'750.00	176'750.00
Dedonnements	1'593.70	3'580.00	2'074.30
Prestations de services et honoraires	17'648.87	23'500.00	18'902.40
Frais associatif	526.60	2'350.00	500.00
	243'869.86	259'810.00	250'136.98
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AVANT AMORTISSEMENTS	18'616.74	5'000.00	12'148.87
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	4'679.00	5'000.00	3'179.10
Constitution provision à caractère de réserve	14'000.00		0.00
Constitution fonds d'investissement mobilier	0.00		5'494.70
	-62.26	0.00	3'475.07
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	18'554.48	5'000.00	8'673.80
Produits exceptionnels	907.31	0.00	700.45
Charges exceptionnelles	11'94.00	0.00	2'532.49
	-348.95	0.00	1'643.03

VILLA TAGGHINI

MAISON DE QUARTIER VILLA TAGGHINI

11 chemin de l'Avenir 022 7793 52 07
1213 Petit-Lancy mq.tagghini@fisce.ch

ANNEXE AUX COMPTES 2018

➤ 1 But de l'association (Article 5 des statuts)

L'Association a pour buts, notamment:
- de promouvoir une animation de portée générale dans la commune de Lancy, particulièrement au Petit-Lancy;

- d'offrir des possibilités de rencontres et d'activités aux habitants du quartier et principalement aux adolescents;

- d'organiser, en collaboration avec la population ou d'autres partenaires, divers événements tels que, par exemple, des manifestations culturelles et sportives, des fêtes de quartier, etc.

➤ 2 Composition du comité

Claire **MARÉDA**, Présidente ; Nicolas **LEVEY**, vice-Président ; Alexandre **GROBET**, Trésorier ; Andrée **JELK-PEILA**, Membre du comité ; Michel **THORIMBERT**, Membre du comité ; Yves **PAGE**, délégué du Conseil municipal ;

➤ 3 Tenue des comptes

« Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Code des Obligations, des statuts, ainsi que des directives financières et du manuel d'utilisation du plan comptable FASE/FCIR »

➤ 4 Responsable de la vérification des comptes

Fiduciaire Ballesteros Sàrl, 19 avenue du Petit-Lancy, CH – 1213 Petit-Lancy

➤ 5 Valeur de l'assurance

Marchandises et installations : CHF. 150'000. —

ÉLÉMENTS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

➤ 6 Actifs Transitoires

Charges comptabilisées d'avance : Assurance Choses Professionnel 2019 / Assurance LAA 2019

Produits à recevoir :

Remboursement Assurance LAA 2018

➤ 7 Immobilisations

Amortissements :

Grill au pavillon

Valeur d'acquisition CHF. 5'599.35 – Août 2016

Amortissement sur 8 ans à 12.5%

Valeur au 31.12.2018 : CHF. 3'907.90

Valeur d'acquisition CHF. 9'177.80 – Novembre 2015

Amortissement sur 5 ans à 20%

Valeur au 31.12.2018 : CHF. 3'260. —

Valeur d'acquisition CHF. 14'621.70 – Septembre 2017

Amortissement sur 8 ans à 12.5%

Valeur au 31.12.2018 : CHF. 12'184.80

Valeur de la subvention CHF 5'494.70 – Septembre 2017

Dissolution sur 8 ans à 12.5%

Valeur au 31.12.2018 : CHF. 4'578.90

Valeur d'acquisition CHF. 16'882.50 – Décembre 2018

Amortissement sur 5 ans à 20%

Valeur au 31.12.2018 : CHF. 16'601.10

Matériel Audiovisuel

Fonds d'investissement

Cabanon de jardin

1

ELEMENTS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN**➤ 8 Passifs transitoires**

Charges à payer : Frais de téléphonie, Frais postaux, Frais de personnel, Frais de formation, Supervision, Frais de véhicule, Frais énergie, Achats Marchandises, Frais Impression

ELEMENTS RELATIFS AUX RECETTES**➤ 9 Subventions cantonales non monétaires (pièce FASE)**

Participation de l'Etat, chiffres transmis par la FASE ;

➤ 10 Subventions communales non monétaires (pièce FASE)

Concerne la participation de la commune aux divers salaires du centre ; chiffres transmis par la FASE ;

➤ 11 Subvention communale monétaire

Subvention accordée par la Ville de Lancy (budget de fonctionnement) ;

➤ 12 Produit des ventes

Recettes encasées lors des ouvertures de la buvette durant les spectacles, lors de l'atelier Parrinés, lors des locations des locaux ;

➤ 13 Autres contributions

Contribution autres centres aux activités conjointes, Inscriptions des usagers ;

➤ 14 Pertes sur débiteurs

Annulation facture suite faillite ;

➤ 15 Produits année antérieure

Produits en relation avec les chiffres transmis par la FASE, Remboursement Assurance LAA 2017 ;

ELEMENTS RELATIFS AUX DEPENSES**➤ 16 Charges de personnel**

Salaires payés par la FASE : pièce FASE (en relation avec les chiffres transmis par la FASE),

Charges de personnel payées par le centre : Petit Job, Frais de personnel remboursés à la FASE,

Participation aux frais d'encadrement, Frais de formation animateur/monteurs, Supervision

➤ 17 Autres fournitures et marchandises

Alimentation et boissons pour les usagers, Matériel d'animation, Dépenses restauration et boissons pour la revente ;

➤ 18 Entretien des immeubles

Fournitures nettoyage, entretien et réparation des locaux ;

➤ 19 Entretien de l'objet mobilier

Garantie, Alarme, Environnement informatique ;

➤ 20 Valeurs locatives des bâtiments payés par des tiers

Pièce FASE (en relation avec les chiffres transmis par la FASE) ;

➤ 21 Dédommagements

Indemnités déplacements, Indemnités téléphonie, Indemnités repas ;

➤ 22 Prestations de services

Affranchissement, Téléphone & Internet, Frais d'affiches – Impression d'imprimés, Cachets des Interventions, Assurances, Droits d'auteur, Frais de transport, Frais de repas, Honoraires fiduciaire, Frais d'activités conjointes ;

➤ 23 Frais association

Cotisations, Frais de comité et d'association ;

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**➤ 24 Constitution provision à caractère de réserve**

Provision achat de deux lave-vaisselle professionnels – 2019 ;

➤ 25 Produits exceptionnels

Remboursement Assurance Choses, Remboursement Assurance LAA 2017 ;

➤ 26 Charges exceptionnels

Manco caisse, Indemnités déplacements 2017, Matériel animation 2017, VOI ;

Rapport de vérification des comptes 2018

Au comité et à l'Assemblée Générale
de la Maison de quartier Villa Tacchini
Petit-Lancy

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un contrôle des comptes annuel 2018 de la Villa Tacchini, et nous certifions que la comptabilité a été tenue conformément aux dispositions légales du code des obligations art. 957 ss CO et les instructions de la FASE.

Nous rappelons que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de la Villa Tacchini, alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et d'émettre une opinion sur leurs conformités.

Notre avons vérifié les postes du bilan et les justificatifs liés à leurs soldes. Nous avons également procédé à un contrôle par sondage des postes principaux du compte de résultat. Les contrôles effectués et les pièces justificatifs nous ont permis de former notre opinion sur la tenue de la comptabilité et également de constater aucune anomalie significative.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts de la Maison de quartier Villa Tacchini.

Nous recommandons au comité et à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2018, qui présente une perte de **CHF 348.95**, pour un total au bilan de **CHF 72'905.45**.

Nous tenons à remercier tout le personnel administratif de maison de quartier pour leur collaboration dans l'accomplissement de notre mandat.

Petit-Lancy, le 12 mars 2019

Ballesteros fiduciaire Sàrl



Annexes : Bilan et compte de résultat